

COUR SUPÉRIEURE

(Chambre des actions collectives)

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

N° : 500-06-000763-157

DATE : 3 novembre 2020

SOUS LA PRÉSIDENTE DE L'HONORABLE CHANTAL CHATELAIN, J.C.S.

OPTION CONSOMMATEURS

Demanderesse

C.

AMERICAN AIRLINES, INC.

DELTA AIR LINES, INC.

UNITED AIRLINES, INC.

AIR CANADA

AIR CANADA ROUGE S.E.C.

Défenderesses

JUGEMENT

(Désistement à l'égard de la défenderesse Air Canada Rouge S.E.C.)

- [1] **LE TRIBUNAL** est saisi d'une *Demande pour permission de se désister à l'égard de la Défenderesse Air Canada Rouge S.E.C. (Demande)*;
- [2] **CONSIDÉRANT** les allégations au soutien de la Demande;
- [3] **CONSIDÉRANT** les pièces R-1 et R-2;
- [4] **CONSIDÉRANT** que les défenderesses Air Canada et Air Canada Rouge S.E.C. consentent à la Demande;
- [5] **CONSIDÉRANT** que les autres défenderesses ne contestent pas la Demande;

POUR CES MOTIFS, LE TRIBUNAL :

- [6] **ACCUEILLE** la *Demande pour permission de se désister à l'égard de la Défenderesse Air Canada Rouge S.E.C.*;
- [7] **AUTORISE** la Demanderesse à produire au dossier de la Cour un désistement à l'égard de la Défenderesse Air Canada Rouge S.E.C. dans les 10 jours du présent jugement;
- [8] **ORDONNE** à la Demanderesse de publier le désistement ainsi que le présent jugement comme suit :
- a) au Registre des actions collectives de la Cour supérieure; et
 - b) sur le site Internet des avocats de la Demanderesse :
(https://recourscollectif.info/fr/dossiers/transport_aerien_an/) dans les 10 jours du présent jugement, et ce, pour une durée de six mois;
- [9] **PREND ACTE** des engagements de la Demanderesse et des Défenderesses Air Canada et Air Canada Rouge S.E.C. constatés dans l'entente de désistement « Discontinuation Agreement » datée du 24 mai 2019, communiquée comme pièce R-1 et leur **ORDONNE** de s'y conformer;
- [10] **LE TOUT**, sans frais de justice.

CHANTAL CHATELAIN, J.C.S.

M^e Maxime Nasr
M^e Mélissa Bazin
BELLEAU LAPOINTE, S.E.N.C.R.L.
Avocats d'Option consommateurs

M^e Céline Legendre
M^e Éric Préfontaine
OSLER, HOSKIN & HARCOURT, S.E.N.C.R.L./S.R.L.
Avocats de American Airlines, Inc.

M^e Joëlle Boisvert
GOWLING WLG (CANADA), S.E.N.C.R.L., S.R.L.
Avocats d'United Airlines, Inc.

500-06-000763-157

PAGE : 3

M^e Nicholas Rodrigo
DAVIES WARD PHILLIPS & VINEBERG, S.E.N.C.R.L., S.R.L.
Avocats de Delta Air Lines, Inc.

M^e Sylvie Rodrigue
SOCIÉTÉ D'AVOCATS TORYS S.E.N.C.R.L.
Avocats d'Air Canada et Air Canada Rouge S.E.C.

Audition sur dossier : 2 novembre 2020